



Déclaration liminaire au CNEA du 16 avril 2019 du Snec-CFTC et du Spelc auquel s'associe le Sneip-CGT

Monsieur le directeur général,
Mesdames et messieurs les membres du CNEA,

Nous, organisations syndicales de l'enseignement privé, aurions voulu être reçues par le cabinet du ministre pour donner notre avis sur la question des seuils de dédoublement et témoigner des conséquences pour les jeunes d'une telle décision.

Nous aurions aussi apprécié pouvoir en discuter lors d'un groupe de travail issu du CNEA avec TOUS les partenaires.

Lors du CNEA du 2 avril qui n'a pas eu lieu, faute de quorum, les organisations syndicales associées aux parents d'élèves ont exprimé leur contestation quasi unanime sur l'augmentation des seuils de dédoublement dans toutes les classes de l'enseignement agricole.

Compte tenu des besoins particuliers et des difficultés d'apprentissage des publics que nous accueillons, compte tenu de l'attractivité que nos filières doivent présenter pour attirer davantage de jeunes dans nos établissements, compte tenu des préjudices que vont subir les enseignants et les enfants avec l'augmentation des seuils, la rationalité serait de retirer les textes à l'ordre du jour.

Mais nous nous trouvons face à des murs. Nous l'avons constaté le 2 avril.

Ces mesures économiques visent à justifier les réductions à venir des postes des agents contractuels de droit public et des fonctionnaires au détriment des élèves et des étudiants qui seront impactés au quotidien dans leurs conditions d'apprentissage.

Nous ne pouvons tolérer la dégradation des conditions de travail de tous, dans les classes, de la 4^{ème} au BTS.

Nous ne comprenons pas que le ministère de l'agriculture ne défende pas les conditions d'apprentissage dans lesquelles les jeunes doivent se former.

C'est une régression pour l'enseignement agricole. A moins que ce ne soit le 1^{er} chapitre de la chronique d'une mort annoncée de notre système éducatif ?

Les CPC sont transformées pour mettre des experts, c'est-à-dire les professionnels *Employeurs* et *Salariés* des familles de métiers au cœur de la rédaction des futurs référentiels d'activités et de compétences.

Il est dommage que nous, professionnels de la didactique, ne soyons pas écoutés sur la question des conditions d'apprentissage et du nombre maximum de jeunes que l'on peut former dans nos filières professionnelles.

Si cette augmentation des seuils est une des solutions pour augmenter les effectifs dans l'enseignement agricole, sachez que c'est une erreur de stratégie et de prospective. Cela ne permettra pas d'atteindre les 200 000 élèves fixés. Quand on veut se développer, on maintient la qualité de ses prestations voire on se donne les moyens de l'augmenter.

Le 2 avril, vous nous avez dit, M. Vinçon, de faire des propositions sur la question des seuils de dédoublement. Etait-ce une proposition pour donner l'illusion du dialogue social ou allez-vous en tenir compte véritablement ?

Nous proposons aujourd'hui 5 amendements aux membres du CNEA sur les projets d'arrêtés afin d'atténuer les préjudices qui vont avoir lieu mais il eut été préférable, nous le répétons, de ne pas augmenter les seuils de dédoublement qui sont des choix anti pédagogiques.

Nous présenterons durant le CNEA lors de l'examen des points 6 à 11, chaque amendement et les expliciterons un à un afin que chacun puisse donner un avis éclairé, ensuite.

Le 1^{er} amendement revient sur le terme indicatif des seuils, le réfute et propose une alternative.

Le 2nd amendement reformule la mention qui fait référence aux seuils en cas de pluridisciplinarité.

Le 3^{ème}, le 4^{ème} et le 5^{ème} amendement proposent des modifications quantitatives des seuils par rapport à ceux qui sont prévus

Mesdames et messieurs les membres du CNEA, soyez à l'écoute !

Pour attirer des jeunes, l'enseignement agricole doit se démarquer du MEN et faire valoir ses atouts. Ce ne sont pas des classes surchargées qui motiveront les inscriptions.

Pour donner envie d'étudier chez nous, les apprenants comme les enseignants ont besoin de se sentir bien et en sécurité dans leur classe.

Dans l'aventure du vivant, il y a le terme « vivant ». Un enseignement agricole vivant, ce sont des classes qui bougent, inventent, expérimentent.

Il ne tient qu'aux membres du CNEA ici présents de réviser les seuils de dédoublement proposés et ce, dans une optique d'égalité des chances et de réussite jeunes.